

Moncontour le 27 Février 1947

Monsieur le Bourgmestre
de Heffe -

Monsieur le Bourgmestre
J'ai l'honneur de vous informer, qu'après
des démarches faites auprès des autorités françaises,
j'ai obtenu un permis de circulation sur les
chemins de fer, pour pouvoir aller visiter la
tombe de mon fils, enterré dans votre pays,
au cours de la dernière guerre.

Je m'excuse d'avoir recours à votre obligeance,
mais ne connaissant pas les moyens de locomo-
tion utilisés en Belgique, je vous serais
reconnaissant de bien vouloir m'indiquer
le moyen le plus pratique pour parvenir à
Heffe. Mon permis de chemin de fer porte la
mention suivante: St. Brieux à Cornines (Frontière
Française). Pourriez vous m'indiquer à quelle
gare Belge je dois descendre, pour pouvoir
me rendre chez vous, et de cette gare, s'il existe un
moyen de transport (soit chemin de fer, soit autocar)